

Devis technique Max Leblanc

Pour le bon déroulement du spectacle, le diffuseur doit fournir la liste suivante :

- Un système de sonorisation adéquat pour la capacité de la salle (5watts/personne minimum)
- Un technicien qualifié, sobre et responsable, disponible en tout temps
- Une scène d'un minimum de 4' longueur X 8' largeur X 1' hauteur, stable et de niveau
- 1 système d'éclairage pour bien éclairer l'espace scénique, en façade et en hauteur
- 1 console de son professionnelle minimum 8 entrées, 1 sortie auxiliaire, EQ, Reverb
- 1 branchement 1/8 pour lecteur mp3
- 1 lecteur CD
- 2 microphones SM 58 avec ou sans fil (1 principal et 1 en back up)
- 1 pied droit de type atlas ou grande perche
- 1 moniteur de scène
- 1 tabouret sans accoudoir ou une chaise sans bras

Autres exigences

Loge pour l'artiste et son personnel :

L'employeur s'engage à fournir à l'artiste et à son personnel une loge propre et sécuritaire pour relaxer, se préparer et y déposer leurs effets personnels durant la période de l'engagement. La loge doit également contenir quelques breuvages et grignotines :

4 bouteilles d'eau, 4 bières froides, 2 serviettes de type essuie-mains et quelques grignotines (ex. : Chips, crudités, noix, etc.)

TRÈS IMPORTANT

- Il est très important pour la réussite du spectacle que l'Artiste soit en contact direct avec le public. Pour cette raison, il est « **STRICTEMENT INTERDIT** » d'avoir des espaces libres (c.-à-d. : piste de danse ou autre) entre la scène et les spectateurs.
- Interdire au public d'offrir quoi que ce soit à l'Artiste (boissons alcoolisées ou autres) durant le spectacle.
- **Pour toutes questions, contactez Philippe Cournoyer au (514) 840-9697 # 200**